

## AVIS PUBLIC

### ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 411-2024

**AVIS PUBLIC** est, par la présente, donné par la soussignée que le *Règlement numéro 411-2024 décrétant la répartition et l'imposition des sommes payables à la MRC des Laurentides par la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts* adopté par les membres du conseil des maires de la MRC des Laurentides lors de sa séance régulière tenue en date du 19 septembre 2024 est **entré en vigueur**.

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance du règlement au bureau de la MRC des Laurentides situé au 1255, chemin des Lacs à Mont-Blanc, ou au bureau de chacune des villes et municipalités locales faisant partie de la MRC des Laurentides.

DONNÉ à Mont-Blanc, ce 25 septembre 2024

(Signé)

Isabelle Gauthier  
Greffière-trésorière adjointe par intérim